



Pré requis

- Avoir 18 ans révolus,
- Etre médicalement apte à la conduite de l'engin,
- Maîtriser la langue française (orale et écrite),
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle inhérents à la conduite d'une P.E.M.P.
- Avoir bénéficié d'une formation au port et au contrôle du harnais.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Durée

Formation initiale pour 1 C.A.C.E.S® dans les catégories A ou B ou C : 3 jours (21 heures).

Formation initiale pour les C.A.C.E.S® A et B : 4 jours (28 heures).

Formation initiale pour le C.A.C.E.S® A et **formation recyclage** pour le C.A.C.E.S® B: 3 jours (21 heures).

Formation recyclage pour le C.A.C.E.S® A ou B : 2 jours (14 heures).

Moyens pédagogiques

- * Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.
- * Matériels et infrastructures spécifiques conformément à la recommandation R.486A de la CNAM.
- * Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Toute personne amenée à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel dans le cadre de son travail.

Formation initiale: toute personne n'ayant jamais suivi de formation théorique et pratique à la conduite de la P.E.M.P.

Formation recyclage: toute personne titulaire d'un C.A.C.E.S® en cours de validité (5 ans).

Objectifs

- Etre capable de conduire en sécurité, conformément à la Recommandation R.486A de la CNAM, les plates-formes élévatrices mobiles de personnel du groupe considéré (au choix ci-dessous),
- Se préparer au test C.A.C.E.S® .

Groupe A: P.E.M.P. à élévation verticale (P.E.M.P. fixe au sol 1A et P.E.M.P. automotrice 3A).

Groupe B : P.E.M.P. à élévation multidirectionnelle (P.E.M.P. fixe au sol 1B et P.E.M.P. automotrice 3B).

Groupe C: Conduite hors-production des P.E.M.P. des catégories A ou B.

Cette formation répond à la recommandation R486A de la CNAM et au référentiel RC2020 pour l'attribution de la certification.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

2. Généralité.

Le rôle et les responsabilités du constructeur/ de l'employeur/ du conducteur/de l'accompagnateur/ du responsable de chantier.
Le dispositif C.A.C.E.S®
Les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.

3. La technologie des P.E.M.P.

4. Les principaux types de P.E.M.P.

Les catégories de C.A.C.E.S®.
Les P.E.M.P. pour utilisation intérieure/extérieure...

5. Notions élémentaires de physique.

6. La stabilité des P.E.M.P.

7. Les risques liés à l'utilisation.

8. L'exploitation des P.E.M.P.

9. Les vérifications d'usage des P.E.M.P.

Formation pratique

Catégorie A:

La prise de poste et la mise en service/ L'adéquation / La mise en place, la conduite et les manœuvres avec la P.E.M.P 1A/ La conduite et les manœuvres avec la P.E.M.P 3A/ La fin de poste et la maintenance.

SI OPTION « Porte-engins » : Chargement de la PEMP/ Préparation au transport/Préparation de l'arrimage/ déchargement de la PEMP (1B)

Catégorie B:

La prise de poste et la mise en service/ L'adéquation / La mise en place, la conduite et les manœuvres avec la P.E.M.P 1B/ La conduite et les manœuvres avec la P.E.M.P 3B/ La fin de poste et la maintenance.

SI OPTION « Porte-engins » : Chargement de la PEMP/ Préparation au transport/Préparation de l'arrimage/ déchargement de la PEMP (3B)

Catégorie C:

La prise de poste et la mise en service/ L'adéquation avec

P.E.M.P 3B.

La mise en place avec la P.E.M.P de type 1.

La conduite et les manœuvres avec la PEMP 3B.

Le chargement, le déchargement sur un porte-engins avec la PEMP 3B.

La fin de poste et la maintenance avec la PEMP 3B.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire

Pour que le C.A.C.E.S® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention:

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

Le test théorique est identique pour toutes les catégories de C.A.C.E.S® R.486A.

Il comprend 100 questions à 1 point.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention:

- idem que la partie théorique
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.